

**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
 compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception: 8/10/2013
 Dossier complet le: 21/10/2013
 N° d'enregistrement: F05213P0117

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un jardin aqualudique sur la commune du BERNARD
 (Secteur du Pont Rouge)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique
 Nom: _____ Prénom: _____

2.2 Personne morale
 Dénomination ou raison sociale: O'GLISS PARK
 Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: Michael THIBAUD, dirigeant
 RCS / SIRET: 791 328 032 000 10 Forme juridique: SARL unipersonnelle

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
38°) Construction d'équipements culturels sportifs ou de loisirs	Fréquentation du site inférieure à 5000 personnes par jour et pourra être supérieure à 1000 personnes par jours.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'un jardin aqualudique:

- 10 toboggans
- des rivières creusées à descendre en glissade
- un bassin de nage de planant alternativement bassin à vagues
- des bassins peu profonds avec des jeux pour enfants
- une aire d'accueil du public
- un lieu de restauration et des sanitaires
- un parc de stationnement

4.2 Objectifs du projet

- La réalisation du jardin aqualudique sur le secteur du Pont Rouge
- Augmenter le potentiel et l'attrait touristique de la commune du Berrard, ainsi que du département et la région
- Le parc de même envergure le plus proche est situé à Arzachon.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Commencement des travaux en juillet 2014 (terrassement en été et automne)
- Durée des travaux : 10 mois
- 2 accès au chantier
 - l'un au lieu-dit "Le Pont Rouge"
 - l'autre au lieu-dit "La Berkaudière"

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Fréquentation du jardin aqualudique de façon saisonnière
- Accès au site par le barreau situé sur l'ancienne RD entre le hameau de la Belle Gitana et celui du Pont Rouge
- Stationnement au Sud-Est du site avec un parc de stationnement complémentaire de l'autre côté de l'ancienne RD.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure d'autorisation
 - eaux pluviales = déclaration
 - eaux usées = déclaration

Procédure de permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Cas par cas au préalable du Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (totale) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
• Surface terrain	52 500 m ²
• Surface bassins nautiques	3400 m ²
• Parking (nombre d'emplacements)	435 places
• SPA jardin aqua ludique	1120 m ²
• Toboggans (nombre)	10 unités
• Hauteur des toboggans	environ 15 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Secteur du Pont Buge
 85 560
 LE BERNARD

Coordonnées géographiques

Long. 1° 25' 43" O Lat. 46° 23' 21" AL

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___'___'___"___ Lat. ___'___'___"___

Point d'arrivée :

Long. ___'___'___"___ Lat. ___'___'___"___

Communes traversées :



4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet de parc aquatique occupera 5,2 ha d'une zone 1AUT de 12,5ha dédiée aux activités de loisirs. Le succès économique du projet présenté permettra de définir les orientations de futures extensions.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Terrains agricoles : cultures
- Friche

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 17/10/2006.

Zonage Agricole (A) actuel + emplacement réservé pour le doublement de la D 949

• Procédure de déclaration de projet en cours (examen conjoint le 12/09/2013) => qualifier la zone A en SAdt.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

pour la déclaration de projet.

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NATURA 2000 le plus proche "Marais Poitevins" à 2 km à vol d'oiseaux au sud du projet. Projet en dehors du site.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun prélèvement sur le milieu naturel • Alimentation par le réseau d'eau potable (extension du réseau) • Consommation journalière : 100 m³/jour • Remplissage : 1500 m³ avant la saison en accord avec l'entée Eau
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de corridor écologique identifié • Faible potentiel écologique des parcelles
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Rejets hydrauliques des eaux usées après traitement dans le milieu naturel. • Pas de zone humide impactée

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

5,2 ha d'espace agricole
mesures compensatoires réalisées et validées par la Chambre d'Agriculture

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risque TMD

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Risque météorologique
Risque sismique de niveau 3

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Pollution accidentelle des eaux

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

4 habitations dont 2 à proximité directe. Prévision de réaliser des murs végétaux.
Bruits de la route

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Exploitation agricole à 200 m de l'autre côté de la route

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

X

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

X

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

X

Indirectement par la présence des véhicules

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?

X

Si oui, dans quel milieu ?

Eaux pluviales : envoyées vers le bassin d'orage puis vers le milieu naturel
Eaux usées : envoyées vers le système d'assainissement autonome puis rejet après traitement dans le milieu naturel
Décantation après la saison, vidange en hiver

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

X

Eaux usées : traitées sur place par le système d'assainissement autonome.

Déchets ménagers : organisation interne de la collecte et du tri des déchets.

Patrimoine / Cadre de vie / Population

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

X

Patrimoine paysage : hauteur des toboggans, construction en zone agricole
Mesures d'insertion mises en place : création en bord de route - murs végétaux - utilisation de la topographie naturelle - insertion des constructions et toboggans - plan de paysagement

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

X

Disparition de terres agricoles exploitées
= terres compensées

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet, d'une superficie de 5,8 ha, est précédé d'une déclaration de projet de PLU, portée par la commune, et faisant l'objet d'une évaluation environnementale. Suite à l'examen conjoint des PPA (le 12 Septembre 2013), les quelques éléments signalés manquants à l'évaluation environnementale seront complétés dans le dossier de déclaration de projet.

Les impacts sur l'agriculture ont été estimés et compensés avec la validation (avis favorable) de la Chambre d'agriculture. L'évaluation environnementale a déjà permis une bonne intégration du projet dans son environnement, minimisant les impacts possibles. En ce sens, ce projet serait dispensé d'une étude d'impacts.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; x
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p><u>Annexe 6</u>: cartographie du contexte écologique (milieu et zones humides) du secteur de projet - attache avec part 6.1 du formulaire de cas par cas</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Challans

le

30 Septembre 2013

Signature

